

Commune de VENTRON
88310



PROJET PÉDAGOGIQUE
DES ACCUEILS DE LOISIRS
Année 2019/2020

« Ce dont les enfants ont vraiment besoin sont les choses que souvent nous avons le plus de mal à leur donner : du TEMPS et de l'ATTENTION ».

Carl Honore

INTRODUCTION

Le projet pédagogique définit concrètement les orientations du projet éducatif et s'y réfère. C'est un texte de référence autour duquel l'équipe se réunit, un accord préalable que nous aurons toujours sous les yeux pour s'assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Il reste ouvert aux propositions de chacun et il peut être modifié que si l'équipe approuve cette décision à l'unanimité. Il sert à accompagner le développement de l'enfant et à répondre à ses besoins dans le cadre du temps de loisirs. Il décrit le mode de fonctionnement de l'Accueil et les méthodes de travail.

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La commune de Ventron compte 867 habitants, dont 58 enfants scolarisés sur les écoles primaires. La Municipalité, à travers ses missions de service au public et de développement local, met en œuvre une politique tournée vers l'enfance et la jeunesse.

Cette politique se décline en une action principale : elle organise sur les temps extra-scolaires, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), à caractère éducatif pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés sur la commune mais également ses environs. Un mini-camp de 3 jours est également organisé chaque été.

Cet Accueil de Loisirs est déclaré auprès des services de la DDSCPP et la PMI, la Mairie s'engage à respecter les textes en vigueur. C'est un lieu convivial d'écoute, d'échange et de socialisation où l'enfant se découvre et rencontre l'Autre. Le jeu et les activités sont des outils pour permettre à l'enfant de se construire et d'évoluer à son rythme.

L'Accueil de Loisirs est organisé dans les locaux de l'école maternelle
5, place de la Mairie 88 310 VENTRON Tél : 03 29 24 17 17

Ces accueils sont encadrés par deux animatrices ; l'effectif maximum pour deux animatrices est de 1 animatrice pour 8 enfants de moins de 6 ans et de 1 animatrice pour 12 enfants de plus de 6 ans max., 20 enfants soit un total maximum de 24 places. Les différents Accueils de Loisirs fonctionnent pendant les vacances de la Toussaint, de Février, de Pâques et d'été.

Horaires

Vacances scolaires : toussaint, février, Pâques, Eté.

Ils sont ouverts à partir de 8 heures jusqu'à 18 heures durant les vacances.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait à la garderie et la réservation est obligatoire 8 jours à l'avance. Elle est prise en compte uniquement quand le dossier administratif de l'enfant est complet.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants soit en demi-journée le matin ou l'après-midi ou soit en journée complète. Le paiement est à effectuer à l'agence postale.

Nous accueillons les enfants âgés de 12 ans (nés en 2007) à condition que ce soit au sein d'une fratrie fréquentant ce même accueil de loisirs. De même, nous accueillons les enfants âgés de 3 ans (nés en 2016) pour l'ALSH de l'été précédent leur première rentrée scolaire.

Responsabilités

A l'arrivée, l'accueil est responsable de votre enfant dès qu'il est confié au personnel dans la salle d'accueil. Pour le départ, l'enfant sera confié à la personne chargée de venir le chercher.

Aucun enfant ne partira du centre si la personne désignée n'est pas venue le chercher. Lors de l'inscription, nous demanderons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Vous devez nous avvertir le matin si une autre personne vient le chercher. L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux enfants

LES LOCAUX

Deux lieux d'accueils sont proposés pour garantir aux enfants un lieu spécifique de référence.

La salle de garderie (à l'école maternelle) : elle est agencée pour accueillir les enfants pendant le périscolaire. C'est l'endroit qui favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique (mobiliers adaptés), morale, qu'affective. L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Du mobilier adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités... La salle a un point d'eau.

Les blocs sanitaires de l'école sont utilisés et aménagés pour les petits et pour les grands. Les espaces extérieurs sont vastes.

Les enfants disposent des cours de l'école maternelle et de l'école primaire. La salle des fêtes de la commune est disponible pour la réalisation de grands jeux ou activités sportives.

La cantine : l'ensemble de cette salle offre un espace repas et cuisine. On peut également y effectuer toute activité dont le niveau sonore est plus élevé que la moyenne, la motricité, des grands jeux d'intérieur, etc. Les enfants y prendront leurs repas à midi. Les déplacements s'effectuent tous ensemble (repas, lavage de mains collectifs, accès à l'extérieur...).

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

Chaque intention du projet éducatif est reprise et déclinée en objectifs pédagogiques, eux-mêmes déclinés en moyens opérationnels. Chaque objectif du projet prend en compte, de façon prioritaire, la sécurité physique et affective de l'enfant.

Favoriser l'épanouissement individuel au sein d'un groupe

Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques et de favoriser leur épanouissement. Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et les adultes que ce soit par la parole ou les langages non verbaux. Permettre à chacun d'exercer des responsabilités dans le groupe. Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte. Les activités artistiques (peinture, projet art, bricolage...) permettront à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances. L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute des enfants. Evoquer avec les parents les différents changements et avancements du comportement de leur enfant.

Un petit pas de plus vers l'autonomie :

L'équipe veillera à avoir une attention particulière pour l'accompagnement des plus petits pour tous les moments de la vie quotidienne (habillage, toilette, repas). Les services (mise de table, débarrassage, et rangement) seront organisés par petites équipes selon une grille de service. Les animateurs ne font pas à la place mais accompagnent.

Respecter le rythme de chacun

Les activités sont organisées en petits groupes par tranche d'âge et sont adaptées en fonction de leurs capacités. Les petits pourront faire la sieste après manger avant de reprendre les activités de l'après-midi.

L'accueil sera adapté afin de respecter le rythme de chacun : Des « coins jeux » (de société, d'éveil...) et des « coins calmes » (lecture, coloriage, musique, perles...) seront installés dans les divers espaces à notre disposition.

Laisser la possibilité aux enfants de « ne rien faire » ; en effet, pour qu'ils construisent leur personnalité et se sentent bien dans leur peau, ils ont besoin d'inactivité. Ces moments de repos sont essentiels pour eux. Ils leur permettent de construire leur monde.

Travailler sur l'ouverture et la tolérance :

Nous prendrons en compte les divers centres d'intérêts de chacun et leur laisserons la possibilité de choisir leurs activités. Nous favoriserons la diversité culturelle en proposant aux enfants des moyens d'ouverture sur le monde à travers les activités proposées. Chaque enfant à son histoire, ses différences, ses façons de faire : un panneau d'expression, une boîte à idées sont des exemples de moyens mis en place durant le séjour pour laisser la place au partage et à l'échange. La socialisation entre les enfants leur permet de vivre leur culture comme une richesse, nous voulons leur permettre d'aller à la rencontre de l'autre. Nous devons promouvoir le partage, la laïcité, le multiculturel pour permettre à chacun de vivre et de s'épanouir.

Respecter les règles de la vie collective

Les enfants sont associés à l'élaboration des règles de vie communes dès les premiers jours de fonctionnement ; ces règles peuvent être modifiées avec eux si nécessaire. Les enfants participent aux tâches quotidiennes (rangement, débarrasser les tables...) ; cela permet d'accéder à une certaine autonomie, d'être responsable dans les tâches de la vie collective. Il est impératif d'être cohérent entre le discours, les faits et les gestes (les règles sont les mêmes pour tous, enfants et adultes, à l'intérieur comme à l'extérieur, et également en présence des parents).

LE FONCTIONNEMENT

Les repas : Le petit-déjeuner : les enfants qui arrivent tôt le matin ont la possibilité de déjeuner à l'accueil avec le petit-déjeuner apporté par les parents, ceci permettra à l'enfant de ne pas se lever trop tôt le matin et surtout de prendre son temps pour manger afin de bien commencer la journée. Le déjeuner : il est fourni par la société de liaison froide ESTREDIA. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme, de détente et d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...).

L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles

L'Accueil de Loisirs doit être un espace ouvert aux familles, non seulement sur les moments de rencontres quotidiens, mais aussi sur des moments d'informations et d'échanges. Une attention particulière doit être accordée à l'information en direction des familles. Concrètement, l'Accueil de Loisirs invite les familles à des temps festifs, des expositions, des réunions d'informations. Cette information se fait également par le biais de distribution de plaquettes d'informations, de la mise en place d'un mode de consultation du projet pédagogique par les familles sur le site internet de la commune.

Nous encourageons les parents à être acteurs de la qualité de l'accueil de leur enfant ; pour cela, nous devons nous efforcer de mettre en place des outils en aidant à la participation à la vie de l'Accueil de Loisirs, à l'élaboration des grandes lignes directrices, et de l'orientation pédagogique de la structure.

Accueil : le matin les enfants sont accueillis jusqu'à 9 heures et le départ est possible à partir de 11 heures 30 ; l'après-midi, les enfants sont accueillis jusqu'à 13 h30 et le départ est possible à partir de 17 heures.

Les parents pourront connaître les activités proposées, et toute information relative à la journée d'accueil sur le panneau d'affichage à l'entrée de la garderie ou en se renseignant auprès du personnel. Les moments d'accueil échelonnés permettent à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme.

Vie quotidienne

- Arrivée des enfants à partir de 8h jusqu'à 9h.
Pendant cette tranche horaire, ils ont la possibilité de prendre un petit déjeuner en apportant leurs collations. S'ils le désirent, les enfants peuvent soit faire des jeux libres, soit des jeux proposés par les animatrices.
- Vers 9h30, début des activités proposées et organisées par les animatrices. Chaque jour, les animateurs proposent des activités variées pour des petits groupes d'enfants (8 enfants maximum), ce qui permet de prendre en compte l'individualité de l'enfant. Chaque enfant peut aller dans le groupe de son choix, à condition que celui-ci soit le mieux adapté à ses besoins.
- 11h 30 : fin des activités et départ possible des enfants jusqu'à midi. Pour ceux qui restent sur place, un temps libre est prévu jusqu'à midi avant de se rendre à la cantine.
- 12h : passage aux toilettes puis mise en place de la table et prise de repas (liaison froide livrée par ESTREDIA, réchauffée sur place par les animatrices). Une fois le repas terminé et la table débarrassée, les enfants se « défoulent » dans la cour.
- A partir de 13h30 jusqu'à 14h, les enfants arrivent au centre.
14h : début des activités proposées et organisées par les animatrices tandis que les petits se reposent à la sieste. Une fois les petits réveillés, des activités calmes et adaptées leur sont proposées. 16h30 : fin des activités et prise du goûter
- Une fois le goûter terminé, jeux libres et calmes.
Départs possibles dès 17h jusqu'à 18h.

Les activités

L'Accueil de Loisirs est un lieu de détente, de découverte et de jeu ! L'équipe pédagogique met en place une organisation générale qui permet à chaque enfant présent de choisir ou de découvrir des activités variées. Chaque semaine un programme d'activité est mis en place. Celui-ci est proposé aux enfants et présenté aux parents.

Nous proposons dans ce programme :

- Des jeux variés (jeux collectifs, grands jeux, jeux libres ...) : les jeux sont très importants pour le développement de l'enfant. Le jeu est indispensable à sa construction et à son intégration dans la société. Il lui permet de comprendre, d'appriivoiser et de s'ouvrir au monde, de travailler sa concentration et d'organiser sa pensée et son intelligence. Chaque jeu lui permet aussi de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes. Plus les jeux sont variés, plus ils sont profitables à l'enfant.
- Des activités manuelles (peinture, bricolage, modelage...) : elles sont pour l'enfant l'occasion d'agir sur son environnement avec ses mains et en mettant en œuvre tout un

ensemble de connaissances et de compétences pour atteindre un objectif : la réalisation d'un projet personnel. Elles permettent aussi à l'enfant d'enrichir et de développer sa motricité psychomotrice : œil-main-pensée et de développer aussi sa créativité.

- Des sorties pédagogiques, car elles contribuent à donner du sens à l'enfant en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Elles les confrontent à la réalité. Elles peuvent aussi être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. L'approche sensorielle d'un milieu nouveau ou d'un lieu de culture, la rencontre de professionnels, d'artistes ou de créateurs, l'étonnement et le dépaysement constituent des sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité.
- Des activités physiques, qui vont permettre à l'enfant de se dépenser à travers des jeux collectifs, de respecter des règles et intégrer la notion de respect d'un cadre commun, de favoriser l'esprit d'équipe, d'être confronté à des épreuves faisant appel à la coopération plus qu'à la confrontation, de découvrir de nouveaux jeux permettant aux enfants de se rencontrer, d'échanger.
- Des activités culturelles, qui permettent à l'enfant de découvrir différentes formes de culture (théâtre, musique, peinture, expression...), de créer, inventer, expérimenter librement dans le cadre des activités proposées, de découvrir de nouveaux supports et/ou techniques dans le cadre des actions que peuvent proposer les accueils de loisirs, de découvrir son environnement proche et son histoire.
- Des activités liées à l'écologie qui permettront à l'enfant de participer à des actions de protection de l'environnement, de prendre conscience de l'importance des déchets, de créer avec des matériaux destinés à être jetés.
- Des activités de découverte/d'éveil qui proposent à l'enfant de découvrir de nouveaux lieux de sorties, d'avoir accès à des activités novatrices, d'être sensibilisé à une thématique.
- Des activités culinaires qui proposent une découverte du goût...

Les activités, d'une manière générale, permettent à l'enfant d'avoir une ouverture d'esprit à tout ce qui l'entoure et au respect, au sens large de leur environnement (personnes, lieux, objets, nature...). Les activités et le fonctionnement qui sont proposés doivent favoriser la rencontre entre tous les enfants et permettent à chacun de prendre une place dans la vie du groupe et d'être un acteur dans ses loisirs.

Les accueils de loisirs permettent la participation et l'implication de tous, dans les actions qui seront proposées. Lors des activités, l'animateur doit être vigilant et valoriser le « travail », les réalisations de chacun (il vaut mieux une réalisation qui nous semble moins jolie mais faite par l'enfant et dans laquelle il se retrouve, qu'un bel objet fait par l'animateur...).

Le matin et le soir, les enfants ont à disposition des coins jeux en accès libre (jeux de constructions, jeux de société, puzzles, dessins coins poupées.

LES OUTILS D'ÉVALUATION

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du centre de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen de communication facile auprès de parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre-la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée. L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur

Le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions quant aux activités passées ou/et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

S'améliorer...une volonté forte

La qualité de l'accueil de loisirs nécessite une remise en question régulière de nos pratiques.

Les bilans d'équipes

Ces observations sont exposées lors des réunions de bilans de période et des groupes de parole d'analyse de pratiques professionnelles, mises en place toutes les 6 à 8 semaines. De fait, les objectifs sont revus et adaptés selon les besoins, les constats de l'équipe, et les remarques des enfants et des familles.

Le retour des parents

Sur l'accueil, au service enfance

Le projet A.L.S.H.

Le retour des enfants

LA SECURITE

Dans un Périscolaire/Accueil de Loisirs, il n'y a pas de moment sans cadre ni règle ; au contraire, plus le cadre sera facilement repérable par l'enfant, plus les règles lui seront claires, simples et comprises et plus il sera dans un espace de liberté. L'animateur veillera à tout moment à ce que les enfants se sentent en sécurité tant au niveau physique, affectif et psychologique, y compris dans le cadre d'activités sous-traitées encadrées par des moniteurs spécialisés (par exemple, dans le cadre des NAPA, ou en Accueil de Loisirs).

L'équipe pédagogique est sensibilisée aux consignes de sécurité et d'hygiène dans le déroulement de la journée. Dès que les animateurs quittent l'enceinte de l'Etablissement avec un groupe d'enfants, ils doivent respecter :

- les règles de sécurité ;
- vérifier le nombre d'enfants qu'ils encadrent ;
- respecter la sécurité routière (traversée aux passages protégés...)

Les animateurs remplissent obligatoirement une fiche de sortie et indiquent : le nombre d'enfants ainsi que leur nom ;

- Le personnel encadrant ;
- L'heure de départ et de retour prévue ;
- La destination de la sortie (trajet aller/retour).

Nous disposons d'une pharmacie de base, d'une trousse de premiers secours et d'un registre de soins.

En cas de mauvais comportement d'un enfant qui remettrait en cause le bon déroulement du service et de la sécurité du groupe, plusieurs solutions sont envisageables : dans un premier temps, l'enfant est sensibilisé par rapport à ses agissements ; dans un deuxième temps, les familles sont contactées pour raisonner l'enfant ; dans un troisième temps, si l'enfant persiste, une deuxième convocation des parents dans l'éventualité d'une exclusion temporaire et/ou définitive sera nécessaire.

PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP, OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE *PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) :*

Les enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être admis à condition de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) élaboré conjointement entre les parents, le médecin traitant le Directeur de l'Accueil de Loisirs ; et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité.

L'équipe d'animation participe également à l'intégration sociale des enfants présentant une déficience intellectuelle ou en difficultés. En cas d'allergie alimentaire, un PAI est également élaboré, prévoyant les modalités de prise de repas et de l'alimentation de l'enfant. Dans tous les cas, les PAI prévoient les prises médicamenteuses liées à la pathologie de l'enfant, la conduite à tenir en cas d'urgence et la description des symptômes liés à la pathologie, pouvant survenir et devant alerter. Certains enfants peuvent aussi bénéficier d'un Contrat d'Accompagnement à la Parentalité et de Protection de l'Enfant (CAPE).

Les animateurs sont informés par la Direction avant le séjour, des spécificités du handicap de chaque enfant. Cela permettra d'adapter les activités et l'organisation de la journée. Le Directeur, et en son absence, la personne référente, est chargé de la mise en œuvre de ces procédures, en cas de besoin.

L'ÉQUIPE ENCADRANTE ET SON RÔLE :

L'encadrement ALSH est dirigé par : une directrice titulaire du D.E. d'Éducatrice de Jeunes Enfants ainsi que du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).
D'une animatrice titulaire du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
D'un adjoint technique, BAFA (se rajoute à l'équipe pour le mini-camp)

Le personnel, mis à disposition pour l'encadrement des enfants, dépend directement du nombre d'inscrits. Il est, dans tous les cas, conforme à la réglementation sur le taux d'encadrement défini par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Durant les mois de juillet et d'août, l'équipe est complétée afin de répondre à l'augmentation du nombre d'enfants présents.

Taux d'encadrement : un animateur pour 8 enfants (moins de 6 ans)
Un animateur pour 12 enfants (plus de 6 ans)

Le rôle du personnel

La directrice : Elle est garante du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, elle doit être disponible pour tous (parents, enfants, animateurs, prestataires et partenaires...). Elle doit être force de proposition et assume les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion, d'évaluation...

Les animateurs : Ils doivent assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils encadrent et accompagnent les enfants dans leur épanouissement à travers les activités qu'ils proposent.

Ceux-ci sont à l'écoute des enfants et de leurs besoins tout au long de la journée. Ils sont cohérents dans leurs attitudes, ils connaissent les locaux, les alentours et les enfants dont ils s'occupent (ils sont responsables).

MINI-SEJOUR L'ETE : Contribuer au départ et à la découverte.

L'accueil de loisirs est un lieu d'accueil sans hébergement. Cependant nous organisons des mini-séjours pendant le mois de juillet. Pour l'enfant c'est un moyen de sortir de son environnement et de vivre un moment en collectivité pendant quelques jours. Ces mini-séjours ont pour objectifs de favoriser : l'épanouissement au travers de la découverte d'activités de nature et proche des animaux, la responsabilisation, l'autonomie, et la vie en collectivité. Nous adaptons la durée et les thématiques en fonction de l'âge des enfants. Le temps de trajet pour se rendre sur site ne doit pas dépasser 2h.

Nous faisons également le choix de constituer des petits groupes (maxi 24 enfants) avec 4 accompagnateurs de l'accueil de loisirs. Les prestataires d'activités spécifiques sont choisis en fonction de leurs compétences et de leurs qualifications.

Les enfants et les animateurs organisent et participent à **la vie quotidienne** du « camp ». Ces moments sont des moments d'apprentissages où l'enfant découvre, expérimente et développe son autonomie. Ces moments doivent être pensés et organisés en fonction des besoins, des stades de développement et des rythmes de chaque enfant.

La vie quotidienne : ce sont tous les moments hors activités spécifiques, préparation des repas, vaisselle, rangement du camp, vie collective, organisation...



LA COMMUNICATION

Au début de chaque année scolaire, l'équipe pédagogique retravaille tout ce qui concerne les divers règlements et les projets, pour ensuite les distribuer aux familles. Ceux-ci décrivent les différents types d'accueil, les conditions d'admissions pour chacun d'eux, les règles à respecter... Une réunion avec les parents est également mise en place afin de créer un contact avec eux mais aussi de pouvoir leur expliquer plus précisément les différents accueils et les projets qui en découlent.

L'équipe pédagogique reste disponible tout au long de l'année, qui permet d'entretenir une relation de confiance avec les parents. Un programme d'activités est affiché pour chaque sessions de vacances scolaires, ce qui permet aux enfants de s'inscrire et de choisir en fonction

de leurs envies. Celui-ci rassure également les parents sur la qualité d'accueil proposé à leurs enfants.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la directrice et/ou avec l'équipe dans la mesure du possible. Un référent est déterminé dans l'équipe en fonction de la tranche d'âge sur lequel intervient le stagiaire. Une évaluation intermédiaire est faite à mi-séjour et à la fin de ce dernier avec l'équipe puis avec le directeur ou son adjoint. Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto évaluer. La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire découvre les groupes, en apprentissage avec l'aide des animateurs et du directeur. Dès la deuxième, il propose des activités, accompagné d'un autre animateur. Enfin, dans la troisième semaine, il doit pratiquer des activités, Le stagiaire, dans la mesure du possible, a la possibilité de choisir la tranche d'âge avec laquelle il va travailler. Il peut aussi, en cours de stage, changer de groupe d'âge.

MATÉRIEL

Le matériel disponible est divers :

- Fournitures de bureau (papier, ciseaux, feutres ...)
- Matériel éducatif (tissu, laine ...)
- Matériel sportif (ballons, raquettes, cerceaux ...)

Nous disposons également d'une pharmacie de base et d'une trousse de premiers secours.

TARIFS

Demi-journée : 6.80 € si QF inférieur ou égal à 650

6.90 € si QF sup à 650

Journée 13.50 € si QF inférieur ou égal à 650

14.50 € si QF supérieur à 650

Tarif préférentiel forfait semaine 50 €

Tarifs repas

4.60 € QF sup 4.50€ QF inf.

CONCLUSION

Pour participer véritablement au temps de loisirs des enfants tout en favorisant leur démarche d'autonomisation et de socialisation, l'équipe d'animation propose, sous forme ludique, des situations variées et multiples. Elle s'attache également à respecter les rythmes de vie des enfants.

